

# Solidarité



**Information.** Une association de samaritains en visite guidée de la clinique.

# Un esprit de solidarité bien ancré

La Fondation suisse pour paraplégiques (FSP) et son Association des bienfaiteurs (AdB) sont solides. Les résultats de 2012 sont très positifs avec l'augmentation du nombre de membres et de recettes. Les dépenses d'aide aux paralysés médullaires se sont, elles aussi, accrues.

L'année passée, le total des cotisations des membres, des donations, des héritages et des legs s'est monté à 80,2 millions de francs de recettes. L'augmentation de 6,4% enregistrée par rapport à 2011 s'explique avant tout par l'augmentation nette et considérable du nombre de membres. Environ 55 000 ménages s'y sont ajoutés, ce qui porte à 1,6 million le nombre de personnes affiliées à la deuxième organisation à but non lucratif de Suisse, réparties en 900 000 ménages dans l'ensemble du pays. Comme avant, l'enthousiasme des membres permanents est grand et les inscriptions en ligne ont progressé. En outre, les premiers fruits de la diversification de l'offre ont été récoltés l'année dernière. Plus de 180 entreprises avec près de 3 300 collaborateurs ont profité de la possibilité d'une adhésion-cadeau spéciale. Un nouveau modèle de coopération avec les entreprises dans le domaine des donations a également été lancé avec succès, les bienfaiteurs en profitant eux aussi.

## Chiffres de performance Solidarité

Données en millions de CHF	2012	2011
<b>Fundraising – recettes</b>	<b>80,2</b>	75,4
par cotisations	<b>69,6</b>	65,0
par dons, héritages et legs	<b>10,6</b>	10,4
<b>Affectées pour</b>		
<b>Montants de soutien</b>	<b>16,3</b>	11,4
Soutien aux membres AdB victimes d'un accident	<b>5,7</b>	2,8
Aide directe aux personnes paralysées médullaires	<b>6,6</b>	6,0
Règlement de frais de traitement non couverts et garanties de paiement de frais	<b>4,0</b>	2,6
<b>Contributions d'exploitation au groupe et à des tiers</b>	<b>32,6</b>	31,0
Champ de prestations Médecine	<b>16,0</b>	15,2
Champ de prestations Intégration et accompagnement à vie	<b>7,0</b>	7,2
Champ de prestations Recherche (avec Spinal Cord Injury Research)	<b>8,2</b>	8,2
Aide directe à des institutions d'utilité publique	<b>1,4</b>	0,4
<b>Garantie à long terme du mandat de la Fondation</b>	<b>14,0</b>	16,1
Part des investissements en immobilisations corporelles	<b>3,7</b>	3,1
Fonds « Rééducation intégrale » et réserves pour fluctuations de valeurs	<b>10,3</b>	13,0
<b>Fundraising et administration FSP et AdB</b>	<b>17,3</b>	17,0
Fundraising et marketing	<b>7,7</b>	8,8
Administration	<b>9,6</b>	8,2

### Une aide immédiate renforcée aux bienfaiteurs

Dans le domaine Solidarité, les dépenses totales ont aussi nettement augmenté. Les moyens affectés aux nombreuses tâches dans la rééducation intégrale et l'accompagnement à vie de personnes paralysées médullaires ont grimpé d'environ 15 pour cent. Les contributions à l'aide directe, y compris les frais de soins non couverts ainsi que les garanties de paiement de frais, se sont élevées à 10,6 millions de francs, tandis que 38 membres de l'AdB (20 en 2011), victimes d'accidents, ont bénéficié de 5,7 millions de francs. La FSP a en outre fourni des contributions d'exploitation aux organisations faisant partie du réseau de prestations du Groupe Suisse Paraplégiques (GSP). Afin de garantir à long terme la mission de la fondation, 3,7 millions de francs des cotisations reçues ont été investis en immobilisations corporelles. Le fonds « Rééducation intégrale » et la réserve pour fluctuations de cours ont été dotés de 10,3 millions de francs. Une somme de 16 millions de francs a été allouée au champ de prestations Médecine (CSP, ParaHelp, SIRMED), tandis qu'un montant de 7 millions de francs a été versé à l'Association suisse des paraplégiques (ASP) pour le domaine Intégration et accompagnement à vie. La Recherche suisse pour paraplégiques (RSP) a été soutenue avec 8,2 millions de francs. Des institutions d'utilité publique se sont vu attribuer 1,4 million de francs.

Comparés à la troisième étude de frais récemment publiée par la Fondation Zewo, les frais de 9,6 centimes pour la collecte de fonds ainsi que les 12 centimes pour les frais administratifs pour chaque franc versé par les bienfaiteurs représentent une valeur appréciable. Dans l'ensemble, sur chaque franc reçu de ses bienfaiteurs, la Fondation a dépensé 21,6 centimes pour le fundraising et l'administration. Ce montant se situe exactement dans la moyenne de l'étude susmentionnée.

### La Romandie dans le viseur

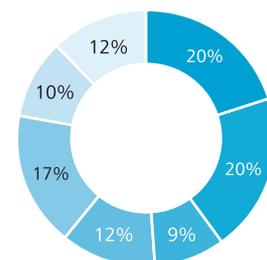
La campagne publicitaire lancée en 2011, complétée entre-temps par plusieurs sujets, se poursuit pour l'instant. Diverses activités nouvelles destinées à la collecte de fonds et à la croissance continue des adhésions jusqu'en 2017 sont déjà en cours ou en préparation. L'accent est mis sur l'intensification de notre présence dans l'ouest de la Suisse où le rapport entre le nombre de bienfaiteurs et le nombre de foyers est nettement inférieur à la moyenne nationale.

Dans ces missions, la FSP dispose de plusieurs atouts. En tant que deuxième organisation de bienfaisance dans la liste spécifique en Suisse, elle a une excellente image et est considérée comme une organisation moderne. Et l'institution créée il y a 38 ans est nettement en tête concernant la répartition des compétences dans son domaine.

### Nomination d'un nouveau directeur pour la FSP

Le conseil de fondation a voté entre autres un nouveau règlement pour l'organisation et a élu Dr iur. Joseph Hofstetter (Sursee LU) à la direction de la FSP. Celui-ci a succédé le 1<sup>er</sup> août au Dr ès sc. techn. Daniel Joggi (Trélex VD) qui gérait les affaires de la FSP par intérim depuis fin 2009 et qui est toujours président de la Fondation.

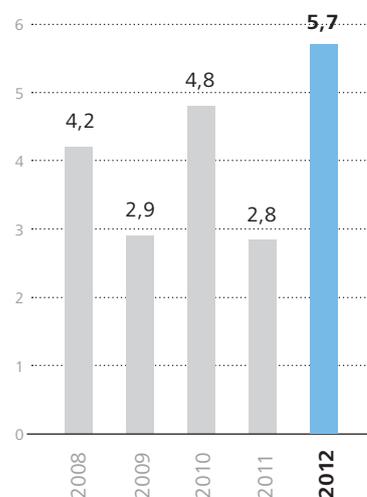
Répartition de chaque franc issu des dons ou des cotisations des bienfaiteurs en 2012



- Contributions de soutien aux paralysés médullaires
- Contributions d'exploitation champ de prestations Médecine
- Contributions d'exploitation champ de prestations Intégration et accompagnement à vie
- Contributions d'exploitation champ de prestations Recherche et contributions à des institutions tierces
- Versements dans des fonds liés à l'objet et investissements proportionnels
- Fundraising FSP et AdB
- Administration FSP et AdB

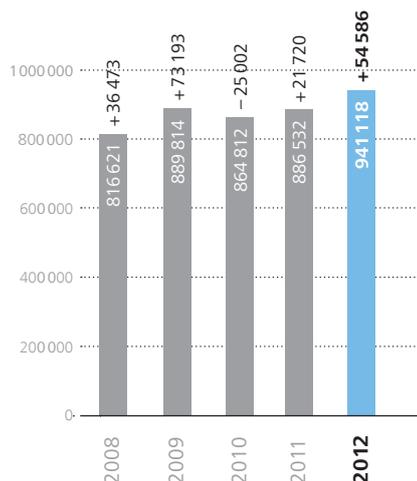
Contributions de soutien pour les membres de l'AdB

2008–2012, données en millions de CHF



### Évolution effectif des membres et membres nouveaux\*

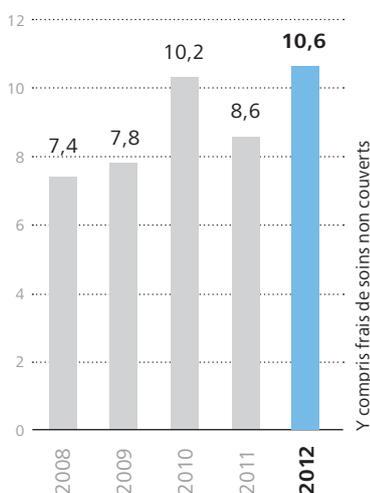
2008–2012



\* Nombre de cotisations = ménages

### Aide directe aux paralysés médullaires

2008–2012, données en millions de CHF



Y compris frais de soins non couverts



L'Assemblée des membres de l'AdB a procédé en 2012 à un élargissement de son comité directeur qui passe de huit à neuf personnes. Daniel Joggi et Peter Landis (Hirzel ZH), ce dernier remplaçant Christian Wenk (Eich LU), l'ont rejoint pour la première fois. Les mandats du président Heinz Frei (Etziken SO), de Hans Georg Koch (Grosswangen LU) et de Hans Jürg Deutsch (Greifensee ZH) ont été prolongés jusqu'en 2014. Les quatre autres membres en exercice, Vreni Stöckli (Ibach SZ), Barbara Moser Blanc (Rheinfelden AG), Pius Segmüller (Lucerne) et Stephan Zimmermann (Zurich) n'ont pas dû être réélus. L'Assemblée a également approuvé les comptes de 2012 ainsi que le maintien des cotisations des membres. La requête visant à instaurer une limite d'âge de 70 ans pour les membres du comité directeur n'a en revanche pas été validée. Enfin, Barbara Moser Blanc a été intégrée plus tard au conseil de fondation de la FSP qui compte désormais dix personnes dont six en fauteuil roulant.